

**SUBVENTIONS ET  
CREDITS DANS  
L'ARRIERE-PAYS RURAL  
DES  
ALPES - MARITIMES  
1919-1933**

**par Jean-Paul BAILET**

Dans un système économique où les mécanismes monétaires tiennent une place de premier plan, les disponibilités financières sont un des principaux moteurs de l'activité commerciale, agricole et industrielle. Elles permettent d'adapter les moyens de production et de communication à l'évolution économique générale. Or, durant le XXe siècle particulièrement, les fonds provenant des banques et des collectivités publiques constituent l'essentiel des moyens financiers nécessaires à l'équipement d'une région.

Le présent article a pour but d'apporter quelques éclaircissements sur l'ampleur et la répartition des fonds accordés à une partie des Alpes-Maritimes.

Délimitons le sujet. Nous prenons ici le terme de "subvention" au sens de don en argent et le terme de "crédit" comme avance faite pour une personne, un établissement spécialisé ou une collectivité publique moyennant des modalités précises de remboursement. L'espace étudié se situe dans le département des Alpes-Maritimes au nord de la ligne suivante : d'ouest en est, Pégomas, Biot, la Colle-sur-Loup, Colomars, Drap, la Turbie, Gorbio, Castellar jusqu'à la frontière italienne.

Nous avons éliminé les communes suivantes qui ont plus de 2000 habitants et sont dites "urbaines" : Contes, Breil, Mougins, Sospel, Vence, Grasse. Du fait de diverses difficultés de documentation, nous avons dû nous en tenir dans notre étude aux prêts aux collectivités publiques (communes) et, pour ce qui est des subventions, aux secteurs économiques essentiels pour l'aménagement de l'espace rural : communications, agriculture, industrie, travaux communaux divers.

En 1919, la situation financière est difficile ; le système des subventions publiques est encore désorganisé : ainsi, il n'y a pas de programme routier de travaux neufs depuis 1916. De même, la guerre a engendré l'effondrement du crédit (2 prêts en plus de 4 ans) et le niveau de 1919 est encore inférieur à celui de l'immédiat avant-guerre (3 opérations contre 23 en 3 ans de 1911 - 1914).

## **I.- POLITIQUE PUBLIQUE DE SUBVENTIONS.**

Après l'étude du domaine des voies de communications, nous nous préoccupons des travaux communaux et agricoles.

### **1) Voies de communications**

#### **a) Réseau routier**

Nous pouvons faire plusieurs remarques concernant les programmes routiers ordinaires, subventionnés par l'Etat et le département.

- La guerre de 1914-18 engendre un grand retard pour les chemins de "grande communication" (départementaux) et les chemins vicinaux ordinaires : ainsi, pour les pruniers, le retard dans la liquidation des projets est d'environ 9-10 ans ; en 1919 huit projets de 1912-1914 sont encore en cours et cinq projets de 1914 ; de même, tous ceux de 1915 ne sont pas adjugés.

- Le montant total des programmes de l'entre-deux-guerres a été de 46,6 millions de francs pour les chemins de "grande communication" et plus de 19 millions de francs pour les chemins vicinaux. Dans des totaux, la majeure partie concerne la zone rurale : c'est ainsi que les chemins G.C., ayant tout ou partie de leur tracé en région rurale, totalisent 41,2 millions de

francs.

- Pour ce qui est de l'évolution, on peut indiquer qu'il y a eu trois programmes en 1921 pour rattraper le retard dû à la guerre : un normal, un subventions uniquement par le département <sup>1</sup> et un supplémentaire . D'autre part pour 1927, fut mis au point un programme de liquidation des projets de 19227192 dont la réalisation était en retard du fait de la hausse des coûts durant les travaux. Par ailleurs, les difficultés économiques des années 30 ont engendré deux nouveautés dans ce domaine : tout d'abord l'apparition de programmes normaux complémentaires <sup>2</sup> c'est-à-dire dotés d'une subvention supplémentaire de l'Etat, ce qui suggère un effort particulier de ce dernier. Néanmoins le fait est rare. C'est que le principal changement avec la crise économique est la généralisation des programmes dits de "désenclavement" <sup>3</sup> fortement subventionnés par l'Etat (environ à 58,5%) et suggérant la prise de conscience de l'isolement de l'arrière-pays. On mesure l'importance de ces projets lorsque l'on sait que l'Etat participe pour environ 20% dans les programmes normaux. Cependant on peut remarquer qu'au plus fort de la crise française (1934-1935) il n'y a pas de programmes de ce genre et, de plus, que ces derniers représentent une part très minoritaire du total alloué : entre 1930 et 1939, 30% des fonds affectés aux chemins vicinaux (3,7 M sur 12,7 M) et 18,5% pour les chemins G.C. (+ 7 M sur 37,6 N). Les rectifications des montants des programmes sont un autre fait qui montre clairement les difficultés financières des années 30. Cela est assez fréquent et nous n'en donnons qu'un exemple significatif : l'Etat accorde souvent une subvention inférieure à celle demandée par le département, ce qui oblige ce dernier à réviser en baisse l'importance des projets ; ainsi, en 1930, l'Etat fournit 112.200 F au lieu de 187.000 pour tous les chemins. En outre, le programme de désenclavement des chemins vicinaux pour 1938, initialement de 3,2 millions de francs, est réduit à néant à la crise économique s'ajoutait l'inquiétude face à la tension internationale.

- La période est également marquée par des programmes routiers extraordinaires : conscient des problèmes de l'isolement des régions orientale et septentrionale, le département a constitué avec beaucoup de difficultés des programmes de routes intervallées et de chemins touristiques.

Après avoir surmonté l'opposition militaire qui dura de 1919 à 1922 parce qu'on ne voulait pas de l'ouverture de relations routières susceptibles de favoriser la pénétration d'un ennemi, le département a pu faire accepter le principe de la construction de 5 axes intervallées. Voici un tableau indiquant les fonds alloués à ces différents projets.

Liaison inter vallées	Montants en francs		Total des fonds
	Années 25-29	Années 30	
Vésubie-Tinée à Saint-Martin Vésubie	1 150 000	8 300 000	9 450 000
Vésubie Paillon de Contes: Lantosque Coaraze	1 260 000	7 900 000	9 160 000
Vesubie-Bévera: Moulinet-La Bollene	1 920 000	11 800 000	13 720 000
Tinée-Var par St-Brès	2 050 000	5 100 000	7 150 000
Utelle-La Tour	0	1 800 000	1 800 000

<sup>1</sup> Seulement pour les G.C.

<sup>2</sup> En voici la liste : chemins de 0.0.0930,1932 et 1937; chemins vicinaux, 1930 et 1937.

<sup>3</sup> Chemins de G.C. de 1930 à 1933 sauf en 1934-35; chemins vicinaux de 1923 à 1933 puis de 1937 à 1939.

Nous n'avons pas note d'indication concernant une participation de l'Etat hormis 200 000 francs dans les années 20 sur un total alloué de 41,28 millions de francs, ce qui montre l'importance de l'effort départemental.

En relation avec le développement du tourisme montagnard durant la période, un programme de chemins touristiques apparaît en 1928 et dure jusqu'en 1932 à cet effet, il a été alloué 27,8 millions de francs ; la part de l'Etat fut majoritaire avec 23,65 millions de francs. Tous ces travaux ont concerné le sud est de l'arrière-pays (région de Turini-Peira-Cava) ce qui montre que l'essor touristique a d'abord été voulu proche du littoral et surtout de Nice.

La grande nouveauté au plus profond de la crise économique est l'apparition des programmes dits d'accès aux stations de sports d'hiver, suggérant la volonté départementale de développer le tourisme dans le nord de l'arrière-pays sur un total de 18,6 millions de francs octroyés, la région de Beuil-Valberg a reçu l'essentiel : 18 millions de francs (0,5 M de frs à Turini et 0,1 à Auron). Ces plans concernant la période 1931-1938 : avec l'accroissement de la crise, ils s'amenuisent : 3 millions de francs en 1931, 1,8 en 1935 et 1,4 en 1936. D'après les délibérations du Conseil Général, la part de l'Etat est nulle. L'Etat arrête donc pratiquement son aide dans les programmes extraordinaires dès que la crise s'accroît, c'est à dire en 1933.

Brièvement on peut indiquer enfin la prédominance des fonds alloués à la RN7 (route littorale) et à la RN (pénétration dans la vallée du Var) par rapport au total des subventions concernant les travaux neufs et grosses réparations des routes nationales de l'arrière-pays, soit 13,2 millions de frs la R.N.202 totalise 7,39 millions de francs (55,9% du total) et la R.N.7 avec 19,5 millions reçoit plus que tout l'arrière-pays!

## **b) Le réseau ferré.**

Dans ce domaine, la période considérée est cruciale et correspond à l'entrée de la région dans l'ère contemporaine.

- La construction du réseau d'intérêt régional est stoppée : ainsi, la ligne Nice-Coni, commencée en 1910, est achevée en 1928 (317,4 millions de francs de 1920 à 1928). Le département n'a fourni que 2,6 millions, l'essentiel revenant à l'Etat. Désormais, les subventions concernant ce secteur sont négligeables. Sur le plan local, c'est-à-dire pour les lignes de tramways, le tournant décisif engendrant la disparition du réseau se situe aussi vers 1927-28.

Pour ce qui est des constructions neuves, l'essentiel a été fait avant 1919. Mais, dans les années 20, elles totalisent encore 15,69 millions de francs ce qui représente toujours la majeure partie des subventions. Pour les améliorations, on a octroyé environ 1,35 millions. Avec les années 30, les dépenses d'amélioration augmentant (4,28 millions) celles des constructions disparaissent. L'extension du réseau est donc arrêtée.

Quant aux dépenses nouvelles, en 1927 apparaissent dans les budgets des participations publiques au paiement des retraites des employés des sociétés de tramways et des frais de contrôle des lignes d'autobus remplaçant les tramways (à la charge des entrepreneurs) ce qui atteste le déclin. A partir de 1929, il a été octroyé 2,2 millions pour transformer les voies de tramways en chemins carrossables

Le déficit des sociétés d'exploitation ne cesse d'augmenter : durant la période 1920-28, l'Etat a donné 1,86 millions pour équilibrer les budgets en subventions normales eu département qui les affectait aux compagnies. De plus, l'Etat octroie souvent des aides exceptionnelles comme à la compagnie de Provence en 1925. D'après nos calculs, il semble que la part étatique dans la résorption du déficit soit de 40 à 45%. Pendant les années 30, de

1929 à 1934, les dépenses publiques d'exploitation ont été de 4,43 millions dont 2,13 de l'Etat (46 % du total). Sous réserves de plus amples recherches, la proportion Etat-département semble donc la même d'une décennie à l'autre. A partir de 1931, le total annuel décroît du fait des déclassements.

Les déclassements sont la conséquence des difficultés financières. Dans le réseau de Provence, les lignes de l'Estéron, de la Vésubie, de Cades à Grasse, du Haut-Var, de la Tinée (où les dépenses étaient trois fois supérieures aux recettes en 1931) sont déclassées en 1932, le ligne Cagnes-Vence en 1934. Le réseau Cannes-Grasse est déclassé en 1933. Dans le réseau T.N.L. les lignes déclassées sont supprimées en 1933. Un nouveau réseau est organisé avec les seules lignes de la Trinité à Contes et de la Grave de Peille. Le 1er août 1936, la compagnie cesse l'exploitation malgré l'interdiction du département.

Au-delà de 1934, les dépenses publiques d'exploitation disparaissent.

On peut mieux mesurer l'importance de l'échec de la politique financière dans ce secteur. La crise économique n'est pas la cause de cet insuccès ; elle n'a fait qu'accélérer un processus déjà bien engagé. Les véritables raisons sont les conséquences du conflit mondial (augmentation des charges, ralentissement de l'exploitation...) et un manque de perspicacité ou peut-être plus un certain conservatisme refusant le remplacement des tramways par l'autobus, d'un emploi plus souple et nécessitant une infrastructure moins coûteuse.

- Parallèlement au déclin des voies ferrées locales, le réseau subventionné d'autobus augmente beaucoup. Mais il ne nous est pas possible de le détailler dans le cadre de cet article

4

## **1) Travaux communaux et agricoles.**

### **a) Répartition géographique.**

Tout d'abord, entre les années 20, totalisant 36,49 millions de francs et 1100 subventions environ, et les années 30 avec 74,14 millions de francs et plus de 2200 subventions, il y a pratiquement doublement du volume des opérations départementales.

Ensuite, au vu de la carte, on peut remarquer que les 13 cantons<sup>5</sup> qui ont reçu plus d'un million de francs chacun entre 1919 et 1929 représentent approximativement le nord de l'arrière pays (équipement social et touristique, électricité..) et la zone médiane qui est peuplée et dynamique sur le plan économique.

Enfin durant les années 30, 13 cantons<sup>6</sup> totalisent plus de 2 millions de francs chacun et représentent le nord-ouest et tout le centre autour de la rivière Var dont l'importance économique s'accroît tandis que décline la région grasseoise. De vastes projets d'irrigation et d'hydroélectricité s'organisent autour du var qui est en outre la principale voie d'accès vers le complexe de sports d'hiver du nord-ouest (Valberg, Auron..)

### **b) Utilisation des subventions**

D'une décennie à l'autre, le secteur agricole accroît sa prépondérance ; la crise dans ce domaine semble engendrer une baisse des fonds affectés aux travaux communaux moins nécessaire à la vie économique du pays

---

<sup>4</sup> Cependant l'accroissement des subventions totales annuelles peut en donner une idée : 77.000 F en 1919 ; 462.000 en 1923 680.000 en 1928 ; 1,1 million en 1932.

<sup>5</sup> Liste des cantons : Saint-Vallier, Saint-Ruban, Puget-Thénières, Guillaumes, Saint-Etienne, Saint-Sauveur, Saint-Martin Vésubie, Roquebilière, Utelle, le Bar, Vence, Coursegoules, Menton.

<sup>6</sup> Liste des cantons : Puget-Thénières, Guillaumes, Saint-Etienne, , Saint-Martin Vésubie, Menton. Saint-Sauveur, Villars, Levens, l'Escarène, Cagnes, Vence, Coursegoules, Roquesteron.

Secteurs	1919-1929		1930-1939	
	Montants francs	%	Montants francs	%
<b>Agricole</b>	23 900 000	65,7	62 500 000	84,3
chemins	4 000 000	10,9	13 400 000	18,1
assainissement	1 100 000	) = 34,6	4 200 000	) = 53,9
endiguement	1 000 000		1 200 000	
adductions d'eau	3 000 000		13 900 000	
canaux	7 500 000		20 500 000	
électricité	6 300 000	17,2	7 000 000	9,4
bâtiments, outils	875 000	2,3	1 700 000	2,2
divers	72 000		600 000	
<b>Non agricole</b>	4 900 000	13,4	10 500 000	14
éducatif, culturel	608 000	9	+5 000 000	+6
administratif	77 000		198 000	
médical	3 200 000		2 250 000	3
cinstitères	640 000		+1 500 000	
<b>Exceptionnel</b>	7 600 000	20,8	1 000 000	1,3
Éboulement Roquebillière	3 000 000		surtout	
incendie de St-Etienne	4 450 000		incendies	
incendies de forêts	100 000		de forêts	

## II- LE CREDIT AUTRE MOYEN D'EXPANSION ECONOMIQUE

Dans ce domaine, le redressement s'opère en 1923 après les perturbations nées de la guerre.

Sur le plan du volume de prêt, on peut indiquer que les difficultés économiques des années 30 engendrent un très nette augmentation : ainsi, on passe d'un total de 98 prêts représentant 3.8 millions de francs entre 1919 et 1929 à 205 prêts et 13.3 millions de francs entre 1930 et 1938. Durant les années 20, la moyenne annuelle des prêts est au mieux de 10-15, tandis que pendant la seconde décennie, le total annuel des opérations n'est jamais inférieur à 19, sauf en 1938.

Pour étudier les répercussions de la crise dite de 1929 dans le crédit sous ses principaux aspects, nous avons tenté de répondre à trois questions. D'où vient l'argent ? Où va-t-il ? A quelles Fins ?

Il ne nous est pas possible de montrer en détail l'évolution des modalités de prêts dans le cadre de cet article.

### 1) Les prêteurs

Tout d'abord, nous indiquons dans le tableau suivant la répartition des opérations par organisme prêteurs principaux.

Organismes prêteurs	1919-1929			1930-1938		
	Nbre de pr.	Montants en frs	%	Nbre de pr.	Montants en frs	%
Crédit Foncier	46	2 000 000	+50	36	2 700 000	+20
Crédit Agricole	11	700 000	-18	31	2 000 000	+14
Particuliers	29	820 000	+20	45	1 750 000	+13
Département	1	99 000		16	750 000	+5
Etat (Caisse des dépôts (C.N.R.V(1))	0 7	0 102 000		11 48	800 000 4 600 000	) ) = 40%

A la vue de ces résultats, on peut remarquer qu'il y a eu un véritable bouleversement entre les deux décennies.

Le premier phénomène important est le recul relatif du Crédit Foncier organisme semi-public : faisant la moitié des opérations en volume dans les années 20, il n'en fait plus que le cinquième entre 1930 et 1938. Comment peut-on expliquer ce recul relatif? Tout d'abord, la crise économique a engendré une baisse des taux d'intérêt et des garanties de remboursement : cet établissement Prêta-t-il selon la conjoncture, diminuant le nombre de ses opérations au moment où les bénéfices et la confiance sont moins grands? Cela dépend en fait de l'étroitesse de la surveillance de l'Etat et de l'importance de son intervention à cette époque dans les affaires de l'établissement, ce qu'il ne nous est pas possible de définir avec précision. Tout ce que nous pouvons dire est que, d'après P.Flavigny <sup>7</sup>, il y eut "un climat de liberté presque totale jusqu'en 1935", moment à partir duquel "le crédit obéit..., mais encore plus depuis 1945, à l'impulsion gouvernementale". On peut indiquer une autre raison de ce retrait : la difficulté croissante probable à inciter les épargnants à souscrire aux obligations émises (aux revenus fixes donc) et qui forment une grande part des ressources du Crédit Foncier. Enfin, ce dernier pratiquait des taux d'intérêt parmi les plus élevés.

Corrélativement, les prêts effectués par les collectivités Publiques supérieures aux communes ont connu un essor spectaculaire avec la crise économique : elles passent de 200.000 francs à plus de 6 millions d'une décennie à l'autre. L'essentiel a été fourni par l'Etat qui intervient directement par la Caisse des dépôts et consignations, institut d'Etat, et sa filiale, la C.N.R.V. On peut remarquer de plus que le département effectue ses 16 derniers prêts de 1930 à 1932, c'est-à-dire lorsque la France est encore relativement épargnée par les difficultés économiques. Pour une grande part au moins, le département prête sur des fonds d'Etat comme l'autorise une loi du 30 décembre 1928. A partir de 1933, l'intervention directe de l'Etat devient massive : sur ses 59 prêts de la période 1930-1938, 4 seulement ont été octroyés de 1930 à 1932.

On peut enfin signaler que les prêts du Crédit Agricole sont d'un type spécial : jusqu'en 1927, le prêt direct aux communes est interdit ; c'est pourquoi, pour une grande partie, les opérations faites par cet établissement dans l'entre-deux-guerres sont des prêts à des Associations syndicales, garantis par les communes et repris par ces dernières ensuite, vraisemblablement du fait de la défaillance des débiteurs initiaux.

Ainsi, la crise des années 30 a apporté un grand changement dans ce domaine avec

<sup>7</sup> FLAVIGNY (P.) Traité sur le Crédit Agricole Mutuel en France, Paris, Ed. La Maison Rustique, 1950.

une forte augmentation du secteur de l'Etat et une baisse relative généralisée des établissements bancaires et des particuliers. Il semble que s'amorce de là un tournant décisif vers le capitalisme d'État qui va croître désormais indéfiniment, de même que l'endettement s'accroît.

## **2) La répartition géographique**

### **a) Un important déséquilibre régional dans les années 20.**

A la vue de la carte, on s'aperçoit que le déséquilibre est au profit de la campagne azurée ou montagne moyenne du sud-ouest avec 57,8% des montants reçus pour une zone ne comprenant que 8 cantons sur les 25 étudiés<sup>8</sup>. Ainsi, le canton de Saint-Vallier a reçu à lui seul 1,1 million (26% du total) pour permettre la construction d'un grand canal d'irrigation.

Inversement, 16 cantons de haute montagne, représentant l'essentiel du territoire et la plus grande partie de la population, ont reçu moins que le seul canton de Saint-Vallier, avec 24,4% des montants totaux octroyés. Cependant, il y a une anomalie en haute-montagne : le canton de Roquebillière a reçu à lui seul 17,5% des fonds prêtés.

Ce déséquilibre a plusieurs raisons : tout d'abord on peut noter l'influence de personnalités (le conseiller général Belletrud à Saint-Vallier), puis une explication démographique : les 9 cantons les plus "aidés" sont parmi les 1 plus peuplés ; de plus, là où "l'exode rural" est le plus fort, les crédits sont moins importants ; en outre, la population augmente dans les cantons favorisés du Bar-sur-Loup et Saint-Vallier. L'ampleur des ressources fiscales et donc la richesse expliquent aussi l'octroi de crédits : les 10 cantons les plus "aidés" sont parmi les 12 premiers en ce domaine. Tout cela n'est-il pas en grande part le reflet de la situation économique de l'arrière-pays ? Car les années 20 sont la période de l'apogée de la floriculture grasse.

Il reste à tenter d'expliquer le cas de Roquebillière : on peut signaler que l' élu cantonal est très influent (Corniglion-Molinier) ; en outre, ce canton est un des plus peuplés ; c'est lui/qui, de loin, a les plus fortes ressources ; il s'agit d'une des principales zones d'élevage bovin ; enfin, l'éboulement catastrophique de l'automne 1926 explique quelques prêts pour la voirie.

### **b) Une profonde mutation durant les années 30.**

La crise économique a engendré, comme on le voit sur la carte, un retournement de tendance : on remarque une baisse relative de l'apport financier dans les zones favorisées des années 20 et, parallèlement, une hausse relative dans la zone précédemment déshéritée. Désormais, Roquebillière n'est plus une exception : le canton de Saint-Martin Vesubie, qui n'avait rien reçu durant les années 20, le dépasse maintenant. Cependant, la région de haute montagne est toujours en retard sur la montagne moyenne car elle est aidée massivement au moment de la crise, c'est-à-dire trop tard ; de plus, en absolu, la campagne azurée (le sud-ouest) reçoit toujours plus que les 16 cantons septentrionaux et orientaux. D'autre part, on peut remarquer que les 6 cantons de l'extrême sud-est (cantons de Contes, l'Escarène, Villefranche, Menton, Breil-sur-Roya, Sospel) ne participent pas à la remontée de la haute montagne. Ils passent de 8,9 à 6 du total reçu par l'arrière-pays. Comment expliquer cette mutation ? Tout d'abord, on peut noter la corrélation entre apport financier et phénomènes

---

<sup>8</sup> Ces 8 cantons sont d'ouest en est, ceux de Saint-Vallier, Grasse, le Cannet, Antibes, le Bar, Cagnes, Levens, Vence.



migratoires : désormais, sur le plan démographique, le nord-nord-ouest se maintient mieux que les autres zones; des cantons du sud-ouest, comme ceux de Bar et Saint-Vallier, voient maintenant leur population diminuer. L'extrême sud-est est une région de forte émigration.

Ensuite, la crise frappant tout l'arrière-pays, il y a une sorte d'équilibre économique par le bas qui se fait entre la haute et la moyenne montagne. La floriculture grasse est d'ailleurs la plus touchée. D'autre part, le rôle du tourisme dans la répartition des crédits apparaît important : on remarque le grand essor des cantons d'Antibes, de Cagnes (villégiature) et de Guillaumes (sports d'hiver).

### 3- Utilisation principale des crédits

Nous nous bornons au tableau suivant qui montre la prépondérance de l'infrastructure agricole, la faible part des travaux communaux peut-être en rapport avec le recul démographique et la hausse relative nette du secteur des transactions financières, effet de la crise (V. page suivante).

D'une décennie à l'autre, le poids du crédit a nettement augmenté : en effet, le montant des crédits octroyés durant les années 30 est 3,5 fois supérieur à celui des années 20, tandis que de 1930 à 1931 les ressources des communes ayant emprunté n'ont progressé que de 14,5%.

Secteurs	Années 20			Années 30		
	Nbre (1)	Montants francs	%	Nbre (1)	Montants francs	%
Bâtiments communaux	24	580 000	15	69	2 370 000	+17
Transactions financières	8	270 000	7	26	1 690 000	12,7
Infrastructure agricole	60	2 800 000	74	134	8 500 000	+63
dont:						
voirie d'exploitation	16	760 000		30	1 420 000	
électricité	27	570 000		30	910 000	
gaz	0	0		2	560 000	
canaux et adductions d'eau	17	1 500 000		74	5 540 000	

### CONCLUSION

Pour montrer les limites de l'apport financier à l'arrière pays rural, on peut faire quelques remarques :

- Tout d'abord, pour ce qui est des subventions, l'ampleur des dépenses, ayant un rapport avec le tourisme surtout l'hiver dans la zone nord et est, suggère un véritable phénomène de colonisation de l'intérieur par les villes essentiellement littorale : en effet, loin de favoriser d'abord la régénération de l'économie locale, les stations de sport d'hiver sont avant tout des enclaves au profit d'associations urbaines et littorales.

- Ensuite, l'organisation bancaire du département en 1939 montre le grave déséquilibre entre les mondes urbain et rural : sur un peu plus de 90 succursales bancaires, 2 se trouvent en milieu intérieur... 35 environ sont à Nice. En outre, on peut noter qu'au 31 mars 1938 le total des prêts accordés de 1919 à 1938 à 8 villes du département est d'environ 423 millions contre 17.2 pour l'arrière pays rural. Cet éloquent équilibre explique en bonne partie le sous-développement de ce dernier.

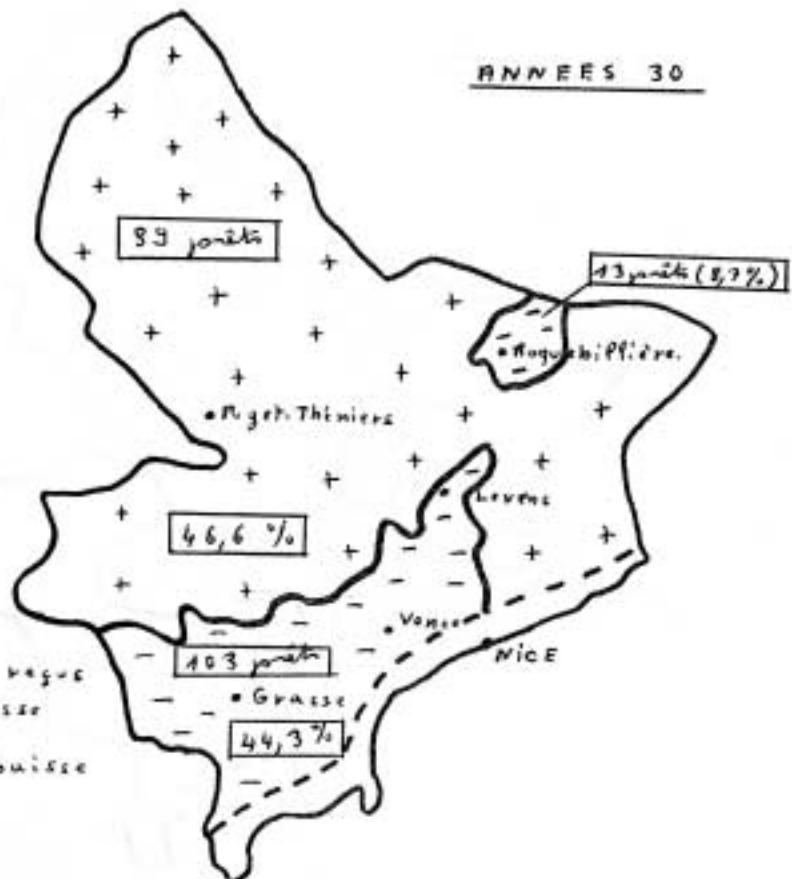
ANNEES 20



Légende:

- % des montants reçus.
- ++ zone "favorisée"
- zone déshéritée

ANNEES 30



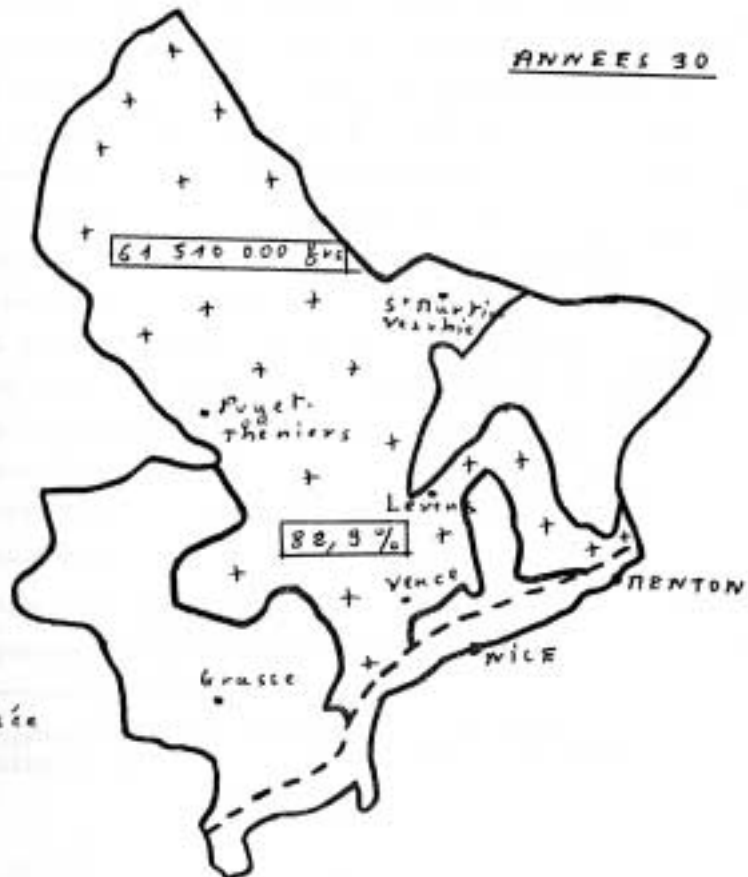
Légende

- % des montants reçus
- ++ zone en hausse relative
- zone en baisse relative

ANNEES 20



ANNEES 30



Légende

% du total reçu

**++** Zone favorisée